

Tutoriel d'utilisation de la page Facebook « Théâtre Amateur Rennais » en tant qu'Editeur

Pour devenir Editeur d'une Page, il faut déjà posséder un compte Facebook avec un profil personnel. C'est à partir de votre profil personnel que vous pourrez gérer la Page.

Lorsque vous avez fait votre demande à Théâtre Amateur Rennais pour devenir Editeur de la page, les Administrateurs vous enregistreront en tant qu'Editeur de la page en vous envoyant une confirmation Facebook par mail que vous devrez valider.

Une fois que vous êtes Editeur, vous avez accès aux « coulisses » de la page.

Pour accéder à la Page à partir de votre profil personnel, cliquez sur la petite flèche blanche en haut à droite, et dans le menu déroulant, cliquez sur « Théâtre Amateur Rennais ».



Vous êtes sur la page « Théâtre amateur rennais ».

En tant qu'Editeur, vous pouvez publier en tant que statut (publication basique), soit comme événement, ou publier des photos.

Une fois publiés, votre spectacle ou votre annonce sera visible par les visiteurs. Votre identité en tant qu'Editeur restera secrète, exceptée pour les autres Administrateurs et Editeurs de la page, pour qui le nom de la personne ayant publié sera signalé.

Charte d'utilisation de la Page en tant qu'Editeur

En devenant Editeur de la Page, chaque personne s'engage à :

- être membre d'une troupe de théâtre amateur rennais
- publier seulement ses propres spectacles, au nom de sa troupe
- potentiellement, partager les spectacles d'autres pages de troupes de théâtre amateur
- ne pas éloigner ses publications du théâtre amateur rennais, ou du moins du spectacle vivant amateur (or concert/musique)
- ne pas modifier les paramètres de la Page
- laisser la gestion des messages privés et la modération des commentaires des visiteurs aux administrateurs